



NAO 2021 : ZÉRO

Clap de fin à BPCE pour la négociation salariale 2021 : il n'y aura pas d'augmentation de salaire pour les salarié-es de la Branche des Caisses d'épargne. A qui la faute ? SUD-Solidaires a sa petite idée !

Acte 1 - mépris patronal

Tout commence avec la provocation de la direction de BPCE : « *cette année, il va falloir être imaginatif* » !!! Elle s'est lamentée sur la baisse des résultats, l'augmentation du coût du risque et ce satané virus qui empêcherait de maintenir le même niveau de profits. **Avec ZERO AUGMENTATION DE SALAIRE ET ZERO PRIME COVID, Laurent Mignon est nommé pour le « Molière » de la provocation !** Cette provocation illustre bien le mépris des patrons envers les salarié-es et leur investissement sans faille, particulièrement depuis le début de la crise sanitaire. Et pourtant, le Groupe va continuer à engranger des milliards de résultats, toujours grâce au travail de l'ensemble des salarié-es !

Acte 2 - réaction intersyndicale

Les 5 OS représentatives de la Branche des Caisses d'épargne ont décidé de s'unir face aux dirigeants et ont porté une revendication commune : une augmentation générale des salaires de 0,8% et une prime de 1 000 €. Des tracts ont été diffusés dans le personnel et un courrier d'interpellation a été envoyé aux présidents des Caisses. Pour **SUD-Solidaires**, ces revendications sont bien loin de celles que nous portons, notamment un salaire minimum de 1 700 € net. Pour autant, nous avons choisi l'unité syndicale dans le but de construire un rapport de force indispensable face aux dirigeants.

Acte 3 - mollesse syndicale

Lors d'une ultime réunion de pseudos négociations, la direction est restée inflexible alors que le ras le bol est grandissant dans les entreprises. Des divergences sont vite apparues au sein de l'intersyndicale face à l'intransigeance patronale. Il y a décidément des organisations syndicales, CFDT CGC SU-UNSA pour ne pas les nommer, qui semblent avoir pour mission première d'éviter tout conflit avec les employeurs. S'offusquer en séance plénière, s'organiser en intersyndicale c'est bien, mais face au blocage, passer à l'action en mobilisant les salarié-es ce serait mieux et même indispensable. C'est pourtant la seule réponse face au mépris affiché par la direction pour gagner.

Acte 4 - dans les entreprises

Face au **ZERO AUGMENTATION DE SALAIRE ET ZERO PRIME COVID**, l'acte 4 se jouera entreprise par entreprise dans le cadre de négociations locales. **SUD-Solidaires** y portera à nouveau ses revendications tant sur les salaires que sur le maintien des enveloppes d'intéressement.

SUD-Solidaires sera au côté du personnel pour se mobiliser pour construire le rapport de force nécessaire pour obtenir notre dû. Les conquies sociaux sont le fruit des actions collectives.



Paris, le 06 janvier 2021 / 1-2021
Le bureau national **SUD-Solidaires** BPCE :
Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien
Cloirec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard –
Jean Feuz – Olivier Le saëc – Alain Quesne